



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E158576

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2015  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 02/01/2023  
12 000

Raison sociale : BT PF  
150 ROUTE DE CORBET  
38540 SAINT-JUST-CHALEYSSIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON

Téléphone : 06 14 03 55 02 Fax :  
Portable :

Siret : 812 676 633 00025  
Code NACE : 4391B  
Numéro caisse de congés payés : 8017419

Site Internet : www.toiture-fermeture-rhone.fr/  
E-mail : bt pf@outlook.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
BPCE IARD 169410828 L - MCE - 001

Responsabilité légale :  
PILLOIX ADRIEN GÉRANT / BADIN THOMAS FRANCOIS MAURICE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :  
BPCE IARD 169410828 L 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/09/2021
o Fenêtres de toit	21/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/03/2023
o Isolation des combles perdus	21/03/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.